

Mutuelle  
Interentreprises  
du  
Personnel  
de la  
Sécurité  
Sociale  
de la  
région  
Auvergne



téléphone  
04 73 74 69 04

télécopie  
09 72 56 19 88

mail  
contact@  
mipss-auvergne.fr

site  
[https://  
mipss-auvergne.fr](https://mipss-auvergne.fr)

siren  
779 209 469

soumise  
aux dispositions  
du livre 2 du code  
de la mutualité

membre de



V251118

## Invitation

Date :  
13/05/19

Référence :  
STRAT/CONFAVC/PUBLIC

Objet :  
invitation à la Conférence AVC du 23 mai 2019 à Clermont-Ferrand

Madame, Monsieur,

**L'accident vasculaire cérébral (AVC)** est une pathologie fréquente, avec des impacts forts en termes de santé publique : première cause de handicap physique acquis chez l'adulte ; première cause de décès chez la femme ; deuxième cause de déclin intellectuel, après la maladie d'Alzheimer ; troisième cause de décès, après l'infarctus du myocarde et le cancer.

Pourtant, cet accident ne doit pas être considéré comme une fatalité : il a des explications, des facteurs de risque contre lesquels il est possible de lutter.

### **Pour mieux comprendre l'AVC, sa prévention et sa prise en charge,**

la MIPSS Auvergne et France-AVC 63  
vous convient à une **conférence-débat** animée par  
madame le Docteur Nathalie Bourgois, neurologue (CHU de Clermont-Fd),

**le jeudi, 23 mai 2019 de 15h00 à 17h00**

Salle de Conférence « Pavillon République »  
CARSAT Auvergne - avenue de la République - CLERMONT-FERRAND  
(accès par l'avenue de la République près de l'entrée de l'agence retraite)

Tramway - Ligne A - Station 1er Mai

Attention : le nombre de places est limité (**100** places).

Réservation obligatoire auprès de la MIPSS Auvergne avant le 21/05/19 :  
appelez le **04 73 74 69 04** ou écrivez à **conf.avc@mipss-auvergne.fr**

Le Président,  
Daniel Geneix

Plus d'informations sur <https://mipss-auvergne.fr>